



REGLEMENT DU CONCOURS

« Concevoir ou réhabiliter un équipement de santé de proximité en Afrique »

Ce concours est né de la volonté d'encourager, de stimuler et de récompenser la créativité et l'inventivité des talents en architecture, urbanisme, génie civil, d'aujourd'hui et de demain. A travers celui-ci, l'association AFRIKArchi souhaite donner aux étudiants et jeunes professionnels l'opportunité de découvrir et d'apprécier les possibilités architecturales et techniques, de cultiver l'inspiration et la créativité. Elle cherche également à diffuser une image positive et dynamique de l'utilisation des matériaux locaux africains utilisés dans la construction, et d'inciter à la prise en compte des enjeux liés au développement durable.

1- MODALITES D'INSCRIPTION

Le concours est gratuit et ouvert aux étudiants inscrits dans des écoles ou universités d'architecture, d'urbanisme ou d'ingénieurs (et domaines connexes) pour l'année 2019-2020, africains ou non. Il est également ouvert aux jeunes professionnels, âgés de moins de 35 ans. Dans tous les cas, il faudra fournir lors du rendu des travaux, les justificatifs appropriés (copie de la carte d'étudiant, du certificat de scolarité, du diplôme ou toute autre pièce justificative). Les candidats peuvent participer seuls ou en équipes de maximum quatre (04) personnes.

Dans le cas d'une participation en équipe, celle-ci désignera un chef d'équipe. Les participants d'une nationalité non africaine peuvent participer au concours à condition qu'au moins un membre de l'équipe soit africain ou d'origine africaine.

Le projet pourra être traité par les étudiants de manière autonome ou trouver sa place dans un programme plus large, retenu dans le cadre d'un enseignement.

Chaque chef d'équipe devra inscrire son équipe sur la page web dédiée au concours :

www.archingenieurafrique.com.

Après l'inscription en ligne, un numéro sera automatiquement attribué à chaque équipe inscrite. Ce numéro doit être repris sur les documents de rendu ainsi que sur toutes les correspondances.

Les noms et prénoms des candidats ainsi que le nom de leur école ou agence ne doivent pas figurer sur les documents de rendu, mais seul le numéro qui leur sera remis lors de l'inscription en occurrence celui du chef d'équipe.

Un seul numéro est attribué à chaque équipe inscrite, et non à chaque participant !!

2 – SUJET

Le sujet : “ Concevoir ou réhabiliter un équipement de santé de proximité en Afrique ”.

Dans la continuité des quatre précédentes éditions, portant sur le logement collectif, le marché, l'espace public puis l'école primaire, il est proposé aux candidats de développer un projet architectural et urbain autour d'un équipement de santé de proximité.

C'est l'occasion de penser des espaces qui permettent le développement d'une vie de quartier, de lieux d'échanges, de convivialité et de lien social. Par cette thématique, il s'agit également d'ouvrir le champ de réflexion sur une variété de situations urbaines et d'échelles propices à une grande diversité d'interventions.

Celles-ci devront prendre en compte les aspects techniques liés à l'hygiène et spécifiques aux équipements de santé, mais aussi les usages de l'espace, la gestion des flux, la maîtrise des ambiances, le confort, la présence du végétal, le rapport à la rue, au bâti environnant et au paysage.

Il est ainsi proposé de concevoir ou réhabiliter un équipement de petite taille ou de taille moyenne allant du centre médico-social regroupant plusieurs professionnels de la santé à la clinique de quartier permettant l'accueil et l'hospitalisation des patients.

Un équipement médical de proximité

Concevoir un établissement de santé est un exercice potentiellement complexe car il adresse les problématiques d'une société dans son ensemble. Un établissement de santé possède une double vocation sanitaire et sociale, que les grandes évolutions actuelles (démographie mondiale, climat, ...) amènent à reconsidérer.

Sur le plan sanitaire et médical, la transition épidémiologique et l'importance grandissante des maladies chroniques marquent le nécessaire renouvellement de l'offre de soin afin de répondre au suivi de pathologies dans un temps long (diabète, ...) impliquant le patient dans la prise en charge de sa maladie.

L'allongement de l'espérance de vie et la baisse de la mortalité modifient aussi les besoins en termes de suivi médical et s'accompagnent du développement de pathologies propres au vieillissement.

L'évolution des modes de vie, de plus en plus urbains, les habitudes alimentaires, ou encore les effets indirects du changement climatique sur le cadre de vie contribuent à produire de nouvelles problématiques de santé publique.

Face à ces transformations, l'évolution des prises en charge des patients, grâce aux nouvelles thérapies, au développement de la médecine et de la chirurgie ambulatoire, de la médecine prédictive, le recours aux technologies numériques et le développement de la *e-santé* apportent des perspectives nouvelles dans la prévention, le soin et le suivi des patients.

Par ailleurs, l'exclusion de l'accès au soin, le manque d'information, le besoin de suivi renforcé de certains patients au-delà de la question de la santé, l'évolution des attentes des patients, mais aussi la prise en considération de l'environnement du patient, de ses proches, nécessite de repenser la mission et la dimension sociale d'un établissement de santé.

3 – SITE

Chaque équipe choisira le site dans la localité, région ou pays de son choix, et dans lequel va venir s'insérer son projet. Ce site devra impérativement être en Afrique.

Il conviendra d'expliquer et de justifier ce choix par des commentaires et des photomontages d'insertion. Il est requis la production d'un texte explicatif (1 page A4 minimum) afin de justifier le choix du site étudié.

4 – PROGRAMME

Les enjeux

Adresser ces questions sur le continent africain est un exercice prospectif. Face à une grande disparité de situations d'un pays à l'autre, et à l'intérieur même d'un pays entre l'hyper urbanisation et l'extrême ruralité, la santé est un sujet partout prioritaire, urgent et complexe, dominé par certains grands enjeux :

- L'accessibilité au soin reste un souci majeur. Comment la santé peut-elle venir vers le patient si celui-ci ne peut se rendre vers les établissements assurant sa prise en charge ?
- La sensibilisation et l'éducation des populations ;
- L'implication des patients dans leur prise en charge et leur parcours de soin ;
- La E-santé et le développement de nouvelles prises en charge comme alternative à l'établissement de santé classique ;
- La disponibilité d'une offre de soins de haut niveau, à proximité.

Les objectifs du projet

Dans ce contexte associant de multiples problématiques, réfléchir à un établissement de santé peut être fait sans nécessairement se lancer dans la conception d'un lieu spécialisé impliquant une programmation fonctionnelle et technique complexe et une maîtrise de tous les processus médicaux. S'intéresser au premier contact entre la population et l'environnement de santé, en se questionnant sur les activités, le rôle, les missions d'un lieu de proximité favorisant l'association du sanitaire et du social est plus qu'une nécessité, accessible à tout architecte.

La réflexion doit associer sanitaire et social en s'intéressant autant à la dimension médicale qu'à la population destinataire. Les termes « d'équipement de santé de proximité », sont porteurs de multiples contenus qui peuvent être abordés en s'intéressant à chacun des termes d'équipement, de santé, et de proximité. Du dispensaire conventionnel à la cabine de télédiagnostic connectée, tout est à inventer, en considérant au centre de la réflexion la population à laquelle s'adresse le projet.

Les orientations fonctionnelles

Le projet peut s'intéresser à une problématique de santé particulière, à un contexte très spécifique (isolement géographique, etc.), à une population précise (la mère et l'enfant, ...), ou au contraire adresser des sujets plus généraux de prévention, de soins de premier recours. Il peut mettre en avant la dimension sociale de sa mission (information, prévention, accompagnement), développer l'éducation à la santé, proposer de la formation ...

La proximité peut être questionnée au regard de sa traduction architecturale. L'établissement de santé est-il le point de passage obligatoire ? Y a-t-il des alternatives ?

Orientations techniques

Sur le plan technique, le projet peut développer des propositions exploitant le potentiel des énergies renouvelables, s'intéresser à l'autonomie énergétique dans des contextes ne garantissant pas les besoins conventionnels d'un établissement de santé. Dans une recherche de responsabilité et d'insertion environnementale, une réflexion sur le choix des matériaux, en adéquation avec le contexte, des techniques constructives adaptées, peuvent aussi être envisagées. Une forme d'exemplarité sur ces sujets est en effet logique pour un projet s'intéressant à la santé mais aussi au bien-être des populations.

Orientations architecturales

Au-delà de la forme et de la fonction, un lieu dédié à la santé exprime **des valeurs d'accueil, de partage, d'humanité**. Le projet doit s'attacher à rechercher les dispositifs architecturaux traduisant ces notions. L'accessibilité du lieu à tous (enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite) doit aussi être considérée.

Le lieu peut être pensé pour un usage temporaire, ou au contraire comme un lieu pérenne. Qu'il s'agisse de réversibilité et de capacité à s'adapter dans le temps à d'autres usages, du choix de réhabiliter un lieu existant, ou d'imaginer une structure démontable, mobile ... une approche durable et responsable peut être développée pour minimiser l'impact de la création de cet équipement sur son environnement

Programme spatial

A titre indicatif les fonctions suivantes et leurs surfaces utiles peuvent être considérées dans la conception du projet.

- Accueil / convivialité (hall, accueil, boutique, cafétéria, ...) : 120 m²
- Administration (secrétariat, gestion, espaces du personnel ...) : 180 m²
- Consultations (bureaux de consultation, locaux communs, ...) : 350 m²
- Radiologie (accueil, échographie, radiologie ...) : 200 m²
- Laboratoire d'analyse biologique : 100 m²
- Locaux techniques : 50m²

5 – RENDU

Les participants devront envoyer un dossier via la plateforme d'inscription figurant sur le site www.archingenieurafrique.com. L'ensemble des pièces de rendu sont reprises sur le site.

Le rendu se décompose de la manière suivante :

- deux (02) planches de format A1, format portrait ($h = 841 \text{ mm}$; $l = 594 \text{ mm}$) en pdf
- tous les documents et images de synthèse insérées sur les planches, en jpg
- un document synthétique du projet, comprenant aussi la justification du choix du site
- la photocopie (ou le scan) de leur carte d'étudiant, certificat de scolarité, ou diplôme, portant le tampon officiel de l'école, de l'université ou encore de l'agence.

Tous les documents devront être rédigés en français ou en anglais.

Détails du rendu graphique :

Planche 1

- Titre du projet
- Plan de situation à une échelle significative (le choix est laissé aux participants), permettant d'apprécier les abords et le contexte urbain dans son ensemble.
- Plan masse au 1/500 (ou à une échelle appréciée).
- Perspective(s) faite(s) depuis l'ouvrage et/ou les espaces extérieurs, montrant ses qualités de vie et ses qualités structurelles constitutives.
- Schémas analytiques, diagrammes, permettant d'apprécier les grandes idées directrices du projet.
- Texte de présentation (entre 300 et 500 mots) expliquant les principales idées développées dans le projet architectural et urbain.

Planche 2

- Plan du rez-de-chaussée 1/100 (ou à une échelle appréciée) avec contexte.
- Plan(s) du/des étage(s) éventuels 1/100 (ou à une échelle appréciée) montrant l'organisation intérieure ainsi que la gestion des flux.
- Coupe(s) longitudinales et transversales au 1/100 (ou à une échelle appréciée).
- Façade(s) principales 1/100 (ou à une échelle appréciée), montrant les matériaux.
- Axonométrie de l'ouvrage avec ses abords, les liaisons, les accès aux existants proches avec une échelle adaptée exprimant l'idée directrice du projet.
- Détail des principes constructifs au 1/20 (ou à une échelle appropriée montrant les zones importantes).

Pour rappel : chacune des deux planches doit comporter le numéro de l'équipe. Il ne doit être fait mention d'aucun nom ou autre signe distinctif sur les planches de rendu.

Date limite d'envoi/de remise des projets : 31 juillet 2020.

Au deuxième semestre 2020, il est prévu la délibération du Jury international et pluridisciplinaire, puis la diffusion et la valorisation des trois projets lauréats.

Si le budget le permet, une cérémonie de remise des prix sera organisée dans une métropole en Afrique. Cette dernière sera confirmée lors de la proclamation des résultats.

Il pourrait également être envisagé la réalisation de tout ou partie du projet lauréat, après approfondissement technique et financier avec l'équipe gagnante et lancement d'un appel à donation.

6 - CRITERES PRIS EN CONSIDERATION LORS DU JURY

Le jury prendra notamment les éléments suivants en considération, sans que cette liste ne présume d'un ordre de prise en compte :

- le respect du rendu, du programme et l'adéquation aux besoins,
- la qualité de l'insertion du projet dans le tissu urbain,
- la pertinence de l'utilisation des matériaux locaux et leur mise en valeur,
- la faisabilité constructive, dans des conditions financières réalistes,
- l'originalité, le caractère innovant de la proposition,
- une approche budgétaire notamment en vue d'une possible réalisation du projet,
- la qualité des documents notamment la mise en page.

7 - JURY ET PRIX

Les propositions des équipes seront examinées par un jury international et pluridisciplinaire. Il est composé d'un panel d'architectes, d'urbanistes, d'ingénieurs, de sociologues, de représentants du domaine de la médecine / santé ...

La liste des membres du jury sera annoncée publiquement avant la clôture des inscriptions.

A l'issue de la délibération, 3 équipes seront désignées lauréates et plusieurs autres équipes seront sélectionnées pour une exposition. Des mentions pourraient également être attribuées à des projets méritants.

Les résultats de la délibération du jury seront communiqués courant Octobre 2020 sur notre site internet, notre page Facebook et auprès des médias partenaires. Quant aux lauréats, ils seront contactés directement par nos soins, par mail ou appel téléphonique.

Les projets retenus figureront sur nos plateformes de communication, et les projets sélectionnés pourront faire l'objet d'une publication. Au moins un membre des équipes lauréates seront invités à prendre part à la cérémonie de remise de prix qui se tiendra (si le budget le permet) en Afrique.

Les prix :

- 1er prix : 2 000 €
- 2e prix : 1 500 €
- 3e prix : 1 000 €

8 – DOCUMENTATION

Pour tout renseignement complémentaire et documentation, vous pouvez consulter nos plateformes :

- www.afrikarchi.com
- www.magazine.afrikarchi.com
- www.afrikarchi.com/afrikarchinetwork
- www.facebook.com/AFRIKArchi
- www.afrikarchi.blogspot.fr

Pour tout renseignement sur le concours ou questions éventuelles, vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse : concours@afrikarchi.com, ou sur la page Facebook AFRIKArchi.

9 - RAPPEL DU CALENDRIER

- **Inscriptions et remise des projets : 31 juillet 2020 à 23h59 GMT au plus tard** sur le site www.archingenieurafrique.com
- **Délibération du jury : Septembre 2020**
- **Publication des résultats : Octobre 2020**
- **Cérémonie de remise des prix et exposition des projets : Fin 2020.**

10 - DROITS DE PROPRIETE ET PUBLICATION DES PROJETS

Les équipes participantes cèdent à AFRIKArchi l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur leur projet. Cette cession englobe le droit à l'image, le droit d'utiliser, de reproduire et de diffuser le projet sur tout type de média. Cette cession s'entend sans limite géographique et pour toute la durée des droits de propriété intellectuelle.

AFRIKArchi se réserve, notamment, le droit de la première publication et de la présentation publique des projets. Toute publication faite avant la publication officielle, réservée à AFRIKArchi, résultera à l'annulation pure et simple de l'équipe responsable.